

MEEF second degré : Parcours Professeurs des lycées et collèges en Sciences de la vie et de la Terre - SVT

Présentation

Master à vocation professionnel, il a comme double objectif :

Formation initiale au métier d'enseignant en Sciences de la vie et de la Terre en collège et en lycée.

Préparation du concours national du CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré) ou du CAFEP de Sciences de la vie et de la Terre. Les compétences visées font l'objet d'un premier niveau de maîtrise en M1, approfondi et renforcé en M2 :

Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.

Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Connaître les procédés didactiques courants mis en oeuvre dans un contexte professionnel réel.

Envisager son exercice professionnel dans les contextes prévisibles (établissement, institution éducative, société).

Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou à la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en oeuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite ou orale.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

L'année de M1 du Master s'adresse prioritairement aux étudiants titulaires d'une licence mention Sciences de la vie et de la Terre et d'une licence Science de la Vie spécialisation au concours de l'enseignement (une spécialisation bi-disciplinaire au niveau du L3 est suffisante) mais est également ouverte aux titulaires d'une licence mention Sciences de la Vie toutes autres spécialisations, d'une licence Sciences de la Terre ou tous autres diplômes équivalents, sous certaines conditions et après entretien.

Un parcours de formation initiale en classe préparatoire (filière BCPST) est un atout pour postuler en M1.

L'année de M2 du Master s'adresse prioritairement aux étudiants titulaires d'un M1 du

Durée de la formation

- 2 années

Lieu(x) de la formation

- Site de Neuville

Public

Niveau(x) de recrutement

- Licence

Langues d'enseignement

- Français
- Anglais

Modalités

- Présentiel

master MEEF parcours SVT. Elle peut également être ouverte aux titulaires d'un master hors MEEF (recherche ou enseignement), d'un doctorat sous certaines conditions et après entretien.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- BAC +5
- Master

Renseignements

catherine.berrier@universite-paris-saclay.fr

Responsable académique du parcours : [Catherine Berrier](#)

Secrétariats pédagogiques

- CY : [Nouria Boucham](#)
- UPS : [Jean-Valery Donge](#)

Responsables de formation

- Responsable académique : [Catherine Berrier](#)
- CY : M1 - M2 : [Christophe GUÉGO](#)
M1 : [Geoffroy MOHN](#)
UPS : M1 : [Catherine BERRIER](#)
M2 : [Magali GALLETZOT](#)

Programme

Organisée sur deux années, la formation est structurée de manière spiralaire autour de 5 blocs de connaissances et de compétences, qui sont :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Agir au sein du service public et de la communauté éducative
- Concevoir et mettre en oeuvre son enseignement au service de la réussite de tous
- Construire des expériences du métier
- Être acteur d'une démarche individuelle et collective du développement professionnel

Chaque bloc de compétences et de connaissances comprend un certain nombre d'UE.

M1 : enseignements disciplinaires, didactiques, pédagogiques et professionnels à un premier niveau de préparation aux épreuves du concours :

- un enseignement de la discipline à enseigner selon une vision intégrée ;
- une initiation à la recherche en didactique ;
- une formation à l'utilisation des techniques numériques (TICE) ;
- la connaissance du métier d'enseignant et des élèves.

M2 : le développement des compétences professionnelles afin d'atteindre un premier niveau d'autonomie professionnelle et la poursuite de la préparation aux épreuves du concours :

- l'entraînement aux différentes épreuves écrites et orales du concours ;
- des temps d'analyse des pratiques de stage afin de favoriser les allers retours entre apports de formation et la pratique ;
- la réalisation d'un mémoire professionnel mettant en oeuvre une approche recherche.